

F-Paris: Software programming and consultancy services

OJ S 1/2013 02/01/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Syndicat des transports Ile-de-France

Postal address: 39 bis - 41 rue de Châteaudun

Town: Paris

Postal code: 75009

Country: France

For the attention of: Mme la directrice générale Sophie Mougard (demander Mlle Benali)

E-mail: marches.publics@stif.info

Telephone: +33 47532828

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.stif.info>

Address of the buyer profile: <http://www.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.3. Main activity

Other: Transports

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Accord cadre relatif aux prestations d'assistance à Maîtrise d'ouvrage (Amoa) pour des projets des systèmes d'information du STIF.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

NUTS code FR10 Ile-de-France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with several operators

Duration of the framework agreement

Duration in months: 24

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent accord-cadre a pour objet la sélection d'attributaires qui seront remis en concurrence dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (amoa) globale pour les besoins évolutifs des systèmes d'information du stif, et notamment de ceux qui relèvent des référentiels de données transports, de l'information aux Voyageurs (Back office et front office), du Système d'information des Données de Validation (Sidv) et du système d'information géographique, ainsi que les systèmes liés à ceux-ci, dans le périmètre décrit dans le schéma directeur de la DSI.

II.1.6. CPV code(s)

72200000 Software programming and consultancy services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le présent accord cadre est passé à bons de commande sans minimum, ni maximum pour l'ensemble des lots dans les conditions fixées par l'article 77 du code des marchés publics.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Amoa de pilotage stratégique du Système d'information (Si)

1) Short description

Ce lot vise à assister le STIF pour le suivi de la mise en oeuvre du schéma directeur SI.

Les prestations réalisées dans ce lot peuvent se décomposer de la manière suivante :

- préparation et suivi des comités prévus dans le SDSI (comité stratégique, comité de suivi) ;
- définition et suivi de tableaux de bords d'activité (portefeuille de projets pour la partie études, tableaux de bord (Tdb) et indicateurs pour les volets d'exploitation informatique et d'assistance aux utilisateurs) ;
- pilotage de la sécurité informatique (suivi de sa mise en oeuvre) ;

- études préalables (étude de cadrage ou d'opportunité) ;
- audits (expertises sur la sécurité, sur l'architecture, revue de chantier ou de projets).

2) CPV code(s)

72200000 Software programming and consultancy services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 2

Lot title: Amoa de cadrage et de spécifications des Systèmes d'informations (Si)

1) Short description

Il s'agit dans ce lot de prendre en charge principalement trois volets. Les prestations réalisées dans ce lot peuvent se décomposer de la manière suivante :

- les études (ce qui recouvre les études préalables, la rédaction de spécifications générales) ;
- le suivi de projet ;
- des études, audits ou expertises techniques.

2) CPV code(s)

72200000 Software programming and consultancy services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 3

Lot title: Assistance à maîtrise d'ouvrage de gestion de projet et de recette

1) Short description

Ce lot recense toutes les prestations liées à la mise en oeuvre d'un projet de la phase de mise en concurrence jusqu'à la recette applicative. Les prestations réalisées dans ce lot peuvent se décomposer de la manière suivante :

- préparation de la recette : rédaction des cas de tests, des scenarii de tests ;
- réalisation de la recette fonctionnelle.

2) CPV code(s)

72200000 Software programming and consultancy services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 4

Lot title: Amoa pour le passage en exploitation des systèmes

1) Short description

Ce lot recense toutes les prestations liées à la recette et au déploiement des projets SI. Les

prestations réalisées dans ce lot peuvent se décomposer de la manière suivante :

- suivi de la mise en pré-production, puis de la mise en production ;
- actions d'accompagnement auprès des utilisateurs : conduite du changement, réalisation de supports, formations.

2) CPV code(s)

72200000 Software programming and consultancy services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 5

Lot title: Assistance à maîtrise d'ouvrage de conception ergonomique et design d'application

1) Short description

Ce lot recense toutes les prestations liées l'élaboration de spécifications ergonomiques pour mettre en place des évolutions de médias d'information existants ou de nouveaux médias.

Les prestations réalisées dans ce lot peuvent se décomposer de la manière suivante :

- d'établir des audits ergonomiques sur les médias existants ;
- de réaliser des benchmarks pour identifier les bonnes pratiques sur des cas d'applications similaires ;
- de mettre en place des méthodologies de conception d'interfaces ergonomiques et de réaliser des maquettes d'interfaces ergonomiques ;
- d'établir le design et les spécifications nécessaires au développement des interfaces par des intégrateurs ;
- de prendre en charge des enquêtes utilisateurs permettant de tester des maquettes ou prototypes.

2) CPV code(s)

72200000 Software programming and consultancy services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 24 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune caution ou garantie n'est exigée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les règlements sont effectués par l'agent Comptable du STIF sur présentation par le Titulaire de factures établies en un exemplaire et des documents associés.

Le règlement s'effectue par virement au compte noté sur l'acte d'engagement.

Le règlement des prestations objets du présent marché sera effectué après validation de

chacune des prestations prévues.

Le délai global de paiement ne peut excéder trente jours (30) à compter de la date de réception de la demande de paiement établie et transmise conformément aux dispositions contractuelles.

Le règlement est effectué par l'agent Comptable du STIF sur présentation par le Titulaire de la facture établie en un exemplaire et des documents associés justifiant l'exécution du travail.

Le défaut de paiement dans le délai prévu ci-dessus fait courir de plein droit et sans autre formalité des intérêts moratoires. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la BCE à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 7 points

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: La partie relative à la candidature contiendra les pièces demandées en application des articles 43, 44 et 45 du code des marchés publics :

Lettre de candidature (ou formulaire DC 1 - ancien DC 4) et lettre d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, le cas échéant, nouveau formulaire version 9-2010 dans sa dernière version mise à jour, disponible à l'adresse : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou contenu identique sur papier libre.

Pouvoir(s) habilitant le signataire à engager le candidat individuel ou chaque membre du groupement, accompagné du Kbis de la société ;

Au choix : le formulaire DC 2 intitulé " déclaration du candidat " ou les pièces listées ci-dessous :

- si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;

- une déclaration sur l'honneur conformément à l'article 43 du code des marchés publics, dûment datée et signée pour justifier qu'il n'entre dans aucun cas d'interdiction de soumissionner aux marchés publics mentionnés à l'article 43.

Les candidats non établis en France doivent fournir les pièces similaires au regard des règles d'effet équivalent.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Il est demandé, aux fins d'examen des capacités financières, la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet des marchés, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les pièces demandées aux fins d'examen des capacités professionnelles et techniques sont :

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ;

- moyens et références du candidat depuis les 3 dernières années pour des prestations d'ingénierie et/ou assistance à maîtrise d'ouvrage en matière de signalisation et d'exploitation ferroviaires.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. critère valeur technique : Pertinence de l'organisation mise en place 15 points, Pertinence du suivi général de l'exécution des prestations (pilotages) 15 points, Expériences sur les thématiques métiers présentées 5 points, Pertinence et clarté des mémoires techniques (méthodes & outils) 15 points, Argumentation & cohérence de la cotation des unités d'oeuvres (Uo) 10 points. Weighting 60

2. critère prix : Prix jugés sur la base du Détail Quantitatif relatif au lot analysé. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2012-128

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

7.2.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders
Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

L'Accord-cadre est conclu sans montant minimum ni maximum annuels conformément à l'article 76.i du code des marchés publics.

Les prestations sont réparties en cinq (5) lots.

La consultation débouchera sur un accord-cadre multi-attributaire qui sera attribué à un nombre de 4 opérateurs économiques sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres conformes.

Les soumissionnaires peuvent candidater à un ou plusieurs lots.

L'Accord cadre est conclu pour une durée de 2 ans à compter de sa date de notification, renouvelable une fois, par reconduction tacite, pour une nouvelle période de 2 ans.

Les critères d'attribution des marchés subséquents sont les suivants :

Pour chaque lot, le STIF procèdera au choix des titulaires retenus pour exécuter les marchés subséquents au vu des critères de jugement des offres suivants :

1. La valeur technique de l'offre (pondération : 60 %), telle qu'elle ressort de la proposition du candidat sur les méthodes et moyens tant humains que matériels proposés pour l'exécution des prestations.

La proposition du candidat sera détaillée dans un rapport technique précisant la méthodologie de réalisation de la prestation par étapes.

Elle sera analysée selon les points suivants :

- pertinence de l'organisation mise en place : Pondération 15 points ;
 - pertinence du suivi général de l'exécution des prestations (pilotages) : Pondération 15 points ;
 - expériences sur les thématiques métiers présentées: Pondération 5 points ;
 - pertinence et clarté des mémoires techniques (méthodes & outils): Pondération 15 points ;
 - argumentation & cohérence de la cotation des unités d'oeuvres (Uo) : Pondération 10 points ;
- 2.prix des prestations (pondération 40 %).

Pour évaluer le critère du prix, la méthode dite inversement proportionnelle sera appliquée.

Elle consiste à mettre en oeuvre pour chaque proposition la formule :

40 x (offre la moins chère / offre proposée)

En cas de discordance entre, d'une part, le produit du prix unitaire par la quantité, et d'autre part, le montant, c'est le prix unitaire qui sera retenu et le montant corrigé en conséquence.

Les plis comporteront obligatoirement les documents suivants :

- 1) Le formulaire DC 1 " Lettre de candidature " ;
 - 2) Le Formulaire DC 2 " Déclaration du candidat " ;
 - 3) Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet des marchés, réalisés au cours des 3 dernières années ;
 - 4) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années ;
 - 5) Une liste de références du candidat sur des projets similaires avec des exemples de réalisations datant de moins de 3 ans ;
 - 6) Le cahier des clauses administratives particulières valant acte d'engagement commun à l'ensemble des lots de l'accord cadre daté et signé ;
 - 7) Le cahier des clauses techniques particulières regroupant l'ensemble des 5 lots
 - 8) La réponse technique et financière du candidat pour chaque lot concerné ;
 - 9) Le bordereau des prix unitaires (prix plafonds) propre au lot candidaté selon le modèle proposé par le STIF (à l'exclusion de tout autre) non modifié, complété dans son intégralité, daté et signé ;
 - 10) Le DQE calculé sur la base du BPU (prix plafonds) pour chaque projet selon le modèle proposé par le STIF (à l'exclusion de tout autre) non modifié, complété dans son intégralité.
- Pour tous les documents pour lesquels une signature du candidat est exigée (tant pour la candidature que pour l'offre), la signature doit émaner d'une personne habilitée à engager le candidat. Le candidat joindra un Kbis.

Cette personne est :

- soit le représentant légal du candidat ;
- soit toute autre personne bénéficiant d'une délégation de pouvoir ou de signature établie par le représentant légal du candidat ;

Les candidats sont informés que toute offre incomplète sera rejetée sans être analysée.

Les candidats peuvent obtenir gratuitement le DCE en le téléchargeant sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com. Une hotline est mise à disposition des candidats en cas de difficulté (numéro : 08.92.23.21.20 (0.34 euro/min)).

Les offres peuvent être déposées uniquement par voie dématérialisée.

S'Agissant d'un marché informatique et en application des dispositions de l'article 56-ii-2 du code des marchés publics, les candidats ne pourront pas envoyer leurs offres par voie postale.

En application des dispositions de l'article 56-ii du code des marchés publics, la transmission des plis se fait voie électronique. La plateforme de dématérialisation du STIF est : www.achatpublic.com.

En outre, Achatpublic met à la disposition des candidats une Hot line en cas de difficulté liée à l'envoi des plis : +33 892232120 (0,34 EUR/min).

Les candidats doivent vérifier les pré-requis techniques et les conditions générales d'utilisation à l'adresse suivante :

<https://www.achatpublic.com/sdm/ent/pli/verificationDepotPli.do?PCSLID=no>

L'Attention des candidats est portée sur le fait qu'il leur appartient de vérifier les pré-requis afin de s'assurer qu'ils ne rencontreront pas de problème de compatibilité ou de mise à jour de logiciels.

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents du DCE, le candidat devra disposer du logiciel suivant : Winzip.

Tout fichier constitutif de la candidature et de l'offre devra être traité préalablement par le candidat par un anti-virus. Au moment de la Commission d'ouverture des plis, le STIF utilisera l'anti-virus : Office Scan 6.5 de Trend-Micro. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre

leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Il est recommandé de :

- ne pas utiliser certains formats de fichiers : notamment les formats ".exe" et ".bat" ;
- ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros" ;
- faire en sorte que les plis ne soient pas trop volumineux - en effet, le caractère volumineux des fichiers est de nature à accroître le délai de transmission du pli et engendre ainsi un risque de réception hors délai ;

Les plis (candidatures et offres) transmis par voie électronique sont signées par l'opérateur économique au moyen d'un certificat de signature électronique garantissant l'identification du candidat. Celui-ci doit permettre de faire le lien entre la signature et la personne physique signataire.

En effet, chacun des documents pour lesquels une signature est exigée devra être individuellement signé, notamment de l'acte d'engagement et le/les pièce(s) financière(s).

Il est donc porté à l'attention des candidats qu'à défaut de signature électronique là où elle est exigée, l'offre sera rejetée en tant qu'irrégulière.

Conformément aux dispositions de l'article 56-v du code des marchés publics, les candidats qui présentent leurs documents par voie électronique peuvent adresser au pouvoir adjudicateur, sur support papier ou support physique électronique, une copie de sauvegarde de ces documents.

- les offres irrégulières ou inacceptables au sens de l'article 35-i-1° et les offres inappropriées au sens de l'article 35-ii-3° du code des marchés publics sont éliminées par le pouvoir adjudicateur, sans être analysées.

- les offres qui n'ont pas été écartées sont analysées par le pouvoir adjudicateur.

Chaque candidat obtient in fine une note sur 100 points, en fonction des critères de jugement des offres indiqués à l'article 9-2.

Le critère relatif au prix est apprécié en fonction de la formule suivante

$40 \times (\text{Offre la moins disante} / \text{offre analysée})$

- tout renseignement d'ordre technique et administratif peut être demandé sur la plateforme www.achatpublic.com ;

- aucune question ne pourra parvenir moins de 10 jours calendaires avant la remise des offres.

Dans le cas où une question parviendrait au STIF passé ce délai, le STIF ne répondrait pas à cette question ;

Afin de veiller à l'égalité de traitement entre les candidats, chaque question posée, dans les délais impartis, fait l'objet d'une réponse adressée à l'ensemble des candidats.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 27.12.2012.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 4

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics préfecture de la région Île-De-France

Postal address: préfecture de Paris, 5 rue Leblanc

Town: Paris Cedex 15
Postal code: 75911
E-mail: ccira@paris-idf.gouv.fr
Telephone: +33 182524267
Fax: +33 182524295

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Paris
Postal address: 7 rue de Jouy
Town: Paris Cedex 4
Postal code: 75181
E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr
Telephone: +33 144594400
Fax: +33 144594646

VI.5. Date of dispatch of this notice

27.12.2012